
Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman – IISMM

Jean-Philippe Bras, Mounia Bennani-Chraïbi, Myriam Aït Aoudia, Jean-Gabriel Contamin, Jean-Noël Ferrié, Élisabeth Allès, Aminah Mohammad-Arif, Andrée Feillard, Amélie Blom, Éric Germain, Samir Amghar, Khadija Moshen-Finan, Sossie Andezian, François Ireton, Altan Gokalp, Timour Muhieddine, Stéphane A. Dudoignon, Michael Kemper, Mouloud Haddad, Denis Hermann, Christine Jungen, Azadeh Kian, Julien Loiseau, Gabriel Martinez-Gros et Élisabeth Longuenesse



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20348>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2010

Pagination : 679-693

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Jean-Philippe Bras, Mounia Bennani-Chraïbi, Myriam Aït Aoudia, Jean-Gabriel Contamin, Jean-Noël Ferrié, Élisabeth Allès, Aminah Mohammad-Arif, Andrée Feillard, Amélie Blom, Éric Germain, Samir Amghar, Khadija Moshen-Finan, Sossie Andezian, François Ireton, Altan Gokalp, Timour Muhieddine, Stéphane A. Dudoignon, Michael Kemper, Mouloud Haddad, Denis Hermann, Christine Jungen, Azadeh Kian, Julien Loiseau, Gabriel Martinez-Gros et Élisabeth Longuenesse, « Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman – IISMM », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2010, mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20348>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

EHESS

Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman – IISMM

Jean-Philippe Bras, Mounia Bennani-Chraïbi, Myriam Aït Aoudia, Jean-Gabriel Contamin, Jean-Noël Ferrié, Élisabeth Allès, Aminah Mohammad-Arif, Andrée Feillard, Amélie Blom, Éric Germain, Samir Amghar, Khadija Moshen-Finan, Sossie Andezian, François Ireton, Altan Gokalp, Timour Muhieddine, Stéphane A. Dudoignon, Michael Kemper, Mouloud Haddad, Denis Hermann, Christine Jungen, Azadeh Kian, Julien Loiseau, Gabriel Martinez-Gros et Élisabeth Longuenesse

Jean-Philippe Bras, *professeur à l'Université de Rouen*

Les transformations du droit dans le monde musulman : la codification

- 1 LA codification nous est apparue comme une bonne entrée pour une analyse des transformations du droit dans le monde musulman. Elle s'impose (quasiment) partout mais semble mettre à mal, ou au moins perturber, les configurations traditionnellement corrélées au droit musulman : droit sharaïque, droit des juges, droit sans loi,... En effet, la codification fait de la loi la principale source du droit, ratissant en quelque sorte le paysage normatif. En cela, elle bouleverse profondément l'économie des sources du droit et le travail du juge, qui devient la bouche de la loi, abandonnant les raffinements des techniques du *fiqh* et le recours à la coutume (ce qui explique le rejet de la codification par l'Arabie Saoudite). D'où la nécessité, comme le souligne Baudouin Dupret, de porter le regard sur les pratiques juridiques pour apprécier pleinement les conséquences de la codification : sur la manière de faire référence à des règles codifiées dans des interrelations concrètes, et de suppléer le cas échéant au caractère incomplet de ces règles. Le second enseignement de ce séminaire est que la codification est porteuse de transformations ambivalentes ou contradictoires des systèmes de droit. La première

vague de codification est associée au grand moment réformiste qui s'amorce dans l'empire ottoman au XIX^e siècle, et se construit autour de la problématique de l'emprunt à l'Occident dans un processus de modernisation (François Georgeon). Mais l'emprunt se décline de plusieurs manières : de l'usage plus ou moins perfectionné de la technique de codification – de la simple compilation à la mise en œuvre d'une idée de droit – pour mettre en ordre le droit local, au transfert *ex abrupto* des codes européens, assumé ou dissimulé, sur un seul (souvent la France) ou plusieurs modèles de référence (Isabelle Landrevie-Tournan). Ces transferts qui posent des problèmes techniques spécifiques, notamment pour la traduction, soulignent l'ambivalence du code, entreprise de domination extérieure ou renforcement des attributs de la souveraineté et affirmation de l'identité (les codes du statut personnel). Au surplus, la codification peut être coloniale, avec ses apories. Le code de l'indigénat en Algérie renvoie simultanément à un usage hyperactif du droit, dans une perspective de rationalisation, et à une production juridique incohérente, provisoire, et inachevée (Laure Blévis). La seconde vague de codification, celle des États-nations indépendants, retrouve ces paradoxes et se confectionne sur des Idées de droit pour le moins antagonistes : logique de la conservation illustrée par le code du statut personnel marocain de 1958 (Léon Buskens) ; logique de la rupture, aux orientations elles-mêmes opposées. La révolution iranienne déroule le processus de codification dans un projet d'islamisation du droit (introduire le Coran dans la loi), mobilisant simultanément le juge et le législateur (Robert Gleave). Il en va de même de l'État indonésien à partir des années 1990 (Arskal Salim). La rupture bourguibienne en Tunisie, – le code de la famille, moderniste et dans un sens égalitaire, est adopté avant même la Constitution – a une portée bien différente (Ali Mezghani). La codification algérienne met en œuvre la révolution socialiste. Comme le montre Ahmed Mahiou, elle emprunte, comme la plupart de ces codifications de rupture, la voie autoritaire, mettant hors jeu les institutions parlementaires, mais associant le cas échéant juristes et magistrats à la confection des codes dans des commissions de codification. Le péril de la voie parlementaire, dans la mesure où elle publicise le débat, dans un contexte où la nouvelle donne islamique pèse invariablement, peut conduire au recul de la codification. Ainsi relève-t-on des stratégies d'adoption de lois séparées sur certaines dispositions entrant logiquement dans le code, afin d'éviter des effets de contamination qui conduiraient à des remises en cause générales, ou encore la prudente préférence pour le *statu quo*, en Tunisie ou en Syrie (Riad Ghali). Un autre facteur de ce recul pourrait consister en la réactivation des sources théologiques, dont le retour de la *fatwa* est l'une des expressions (Alexandre Caeiro). Enfin, le processus de codification peut rester inachevé, quand le processus de formation de l'État-nation est lui-même en suspens. Le cas de figure palestinien, exposé par Bernard Botiveau, en est une illustration, Gaza étant régie par les codes égyptiens, et la Cisjordanie par les codes jordaniens.

Mounia Bennani-Chraïbi, *professeuse associée à l'UNIL*

Myriam Ait Aoudia, *doctorante à l'Université Paris-I/Panthéon-Sorbonne*

Jean-Gabriel Contamin, *professeur à l'Université Lille-II/Droit et santé*

Jean-Noël Ferrié, *directeur de recherche au CNRS*

Politisations comparées : sociétés musulmanes et ailleurs...

- 2 CE séminaire est la poursuite d'une réflexion abordée d'abord dans le cadre d'une journée d'études de l'IISMM, « Repérage du politique et politisation des individus dans l'Afrique du Nord contemporaine » organisée par Mounia Bennani-Chraïbi a organisée en juin 2007, et ensuite dans le cadre d'un atelier du IX^e congrès de l'AFSP à Toulouse, « Regards croisés sur la politisation des individus : ici et ailleurs, hier et aujourd'hui », et organisé par Mounia Bennani-Chraïbi et Jean-Gabriel Contamin.
- 3 Dans ces deux lieux, on s'est efforcé, à partir d'une approche résolument comparative, de s'interroger sur une des dimensions du concept de « politisation » : la « politisation des individus ». L'enjeu est précisément d'élargir la focale en partant du même principe heuristique : dans la mesure où le concept de « politisation » est un concept-éponge, qui est employé assez différemment selon l'approche disciplinaire adoptée, il s'agit de mettre en évidence ce que le croisement des regards peut apporter à sa compréhension et à son utilisation dans ces différents contextes disciplinaires et géographiques. Il s'agit donc de tenter de faire dialoguer les travaux qui usent du concept de politisation dans les sociétés musulmanes avec des approches historiques et sociohistoriques et des recherches en sociologie politique et dans les autres aires géopolitiques qui en font tout autant, en soulignant tout à la fois l'intérêt de ces rapprochements « incongrus » (ce qu'ils peuvent faire apparaître pour chacun des intervenants) et leurs limites.
- 4 Pour ce faire, chaque séance a été organisée autour d'un objet ou d'un phénomène particuliers et sur les formes de politisation dont il était la manifestation dans des sociétés et/ou des temporalités différentes, à partir de la discussion croisée des travaux de deux chercheur(e)s, assurée soit par un des organisateurs du séminaire, soit par un intervenant extérieur.
- 5 Dans le cadre de cette année un peu perturbée par des questions de coordination et de... mobilisation, on a ainsi été amené à faire se rencontrer des politistes, des sociologues et des historiens autour d'objets ou de phénomènes variés : la politisation de l'armée ; de la morale ; de l'économie ; des signes de la matérialité ; des ONG confessionnelles et du genre. En faisant varier les focales de comparaison : entre des cas français et diverses aires géographiques (Maroc ; Inde ; Arabie Saoudite ; Iran et Égypte) ; mais, aussi, en tenant compte de variations temporelles (notamment dans l'étude du rôle de l'armée en Égypte ou de la place du voile en Iran).
- 6 Il s'agissait dans chaque cas d'étude de reprendre un ensemble de questions communes, à la fois conceptuelles, méthodologiques et empiriques : à partir de quels outils appréhende-t-on la politisation ? Quels en sont les vecteurs et les conséquences ? dans quelle mesure définitions, outils, conclusions sont-ils transposables ? Occasion de souligner en quoi des dispositifs apolitiques peuvent être politisants, ou inversement. Occasion, surtout, de commencer à distinguer de manière analytique les différentes dimensions du concept de « politisation ». Réflexion que nous souhaiterions poursuivre dans l'année en centrant cette fois-ci les séances du séminaire sur les questions problématiques qui ont semblé les plus pertinentes et innovantes dans les deux années précédentes (articulation entre les différentes dimensions de la politisation, place des

événements dans la politisation, intérêt de l'usage de la problématique des carrières en matière de politisation).

Élisabeth Allès, Aminah Mohammad-Arif, Andrée Feillard, *chargées de recherche au CNRS*
Amélie Blom, *doctorante*
Éric Germain

Multipolarité et nouvelles centralités en Islam

- 7 NOUS avons analysé les processus de construction des catégories qualifiant les divers courants de l'islam et les groupes sociaux ou politico-religieux (islam « libéral », « traditionaliste », « wahhabi », etc.) en usage dans les nouveaux centres de l'islam hors du Moyen-Orient. La réflexion a porté sur les catégories à partir des matériaux de nos terrains respectifs (discours des acteurs, des chercheurs, de l'homme de la rue ; articles de presse, etc.). Des chercheurs de diverses disciplines ont été sollicités : historiens, anthropologues, politologues. Puis, leur réflexion a été soumise à un(e) spécialiste d'autres aires culturelles dans une perspective comparatiste.
- 8 Cette déconstruction des catégories a d'abord mis en évidence un flottement sémantique et lexical, renforcé par une fluctuation de l'usage des termes, observable à tous les niveaux, y compris, et surtout peut-être, chez les chercheurs eux-mêmes. Cette étude révèle également des formes de consensus sur certains termes, tandis que d'autres sont débattus par les chercheurs, et récusés par certains acteurs (comme « fondamentaliste » ou « wahhabi » par exemple). Au-delà de la déconstruction et de l'approche réflexive, il est également remarquable de constater le voyage de ces catégories dans l'espace et le temps, et leur transformation subséquente, selon les contextes et les temporalités. Si certaines catégories demeurent relativement stables (traditionaliste, moderniste, réformiste), il est aussi intéressant de noter que de nouvelles se créent : certaines d'entre elles sont d'abord inventées par les chercheurs/observateurs puis réappropriées par certains acteurs eux-mêmes, comme « islam tak-firi » par exemple. D'autres sont inventées par les nouveaux acteurs (post-traditionaliste), puis reconnues par les chercheurs. Enfin, nous avons cherché à comprendre ce que ces catégories en mouvement révélaient dans l'étude des sociétés concernées : diversité de l'islam, concurrence pour la légitimité et la reconnaissance mais aussi mise en évidence de l'articulation complexe entre orthodoxie et orthopraxie en islam.

Samir Amghar, *doctorant*
Khadija Moshen-Finan, *chargé de recherche à l'IFRI*

Islams politiques : du monde arabe à l'Europe

- 9 CETTE année, nous nous sommes penchés sur l'islam de France et plus particulièrement sur sa forme engagée, c'est-à-dire sur un argumentaire social de définition de soi prenant pour cadre un islam publiquement militant et le faisant primer sur toute autre ressource disponible telle que l'ethnie, la sensibilité politique ou les réseaux professionnels et familiaux. À travers les exposés des différents intervenants (chercheurs et

institutionnels) nous avons montré que cet islam militant ne représente qu'une minorité de musulmans en France mais sa capacité de mobilisation et de diffusion d'un discours de défense de l'islam va bien souvent au-delà du cercle de ses militants réguliers. Une description des grands mouvements du paysage islamique engagé en France qui luttent chacun pour obtenir le leadership religieux a permis de mieux comprendre les sources et manifestations des contestations au nom de l'islam.

- 10 À partir des différentes interventions, nous avons expliqué que les registres de la protestation en islam de France sont multiples et différents. Surdéterminer la variable religieuse sans prendre en compte les rapports complexes que ces différents acteurs entretiennent avec leur environnement politique, national et international, amènerait à considérer les groupes de musulmans engagés comme homogènes, ce qu'ils ne sont pas. Leur seul point commun est d'être globalement déçus par les réponses que les gouvernements donnent à leurs demandes de reconnaissance. Ils peuvent cependant être distingués par les modes politiques de protestation qu'ils mobilisent durant les crises se structurant autour de l'islam. En effet, il est possible d'établir trois manières d'investir le champ de la contestation islamique.
- 11 Les islamistes et les militants islamiques (les frères musulmans, An-Nahda...) choisissent de défendre les intérêts des musulmans en recourant à des activités et à des démarches proprement politiques (manifestations, pétitions, boycott...), agissant dans un cadre politique dialectique, où interfèrent des dynamiques de négociation et d'influences mutuelles. Face aux pouvoirs publics, ce mode opératoire recourt au dialogue et au pragmatisme.
- 12 Le deuxième registre de la protestation fait prévaloir la dimension messianique et eschatologique des actions menées par les mouvements prédicatifs et quiétistes. Ces derniers se situent volontairement en dehors du cadre étatique et s'opposent à toute forme de négociation avec celui-ci. La contestation se manifeste ici à travers la mise à distance symbolique des valeurs dominantes de la société, affirmant de manière constante le primat d'une microcommunauté religieuse idéalisée sur toute autre forme d'organisation sociale. La protestation s'exprime alors par des logiques sectaires prônant le rejet.
- 13 Enfin, le troisième registre de la contestation, concernant les militants de l'action révolutionnaire (le jihadisme), fait appel à l'action directe et à la violence pour exprimer son opposition à la société. Refusant toute forme de dialogue et plaçant le radicalisme politique au cœur de son idéologie, il inscrit son action dans un constant rapport de force visant à l'imposition de ses normes politiques.
- 14 Outre les exemples minoritaires de passage à la violence, on remarque l'émergence d'une participation politique de plus en plus « neutre » et sereine chez une grande partie des musulmans militants. Ceux qui ont développé un intérêt pour le politique lors des grandes crises se structurant autour de l'islam, telles que les affaires du voile ou des caricatures, l'ont fait majoritairement en faisant appel à la question non pas du religieux, mais à celle du droit en sollicitant leur juridiction nationale et la Cour européenne des droits de l'homme. L'altérité religieuse, culturelle ou civilisationnelle mise en avant par l'islamisme n'est plus le passage obligé de l'expression de la contestation. Dans leur grande majorité, les musulmans engagés ont fait valoir durant ces crises, non pas l'idée de la « haine de l'islam » ancrée en Occident, mais les valeurs européennes de liberté de croyance, de liberté d'expression pour manifester leur désaccord, de multiculturalisme,

voire même de laïcité comme outil de protection des opinions inspirées par le religieux. Pour les musulmans engagés, le changement ne passerait donc plus par des contestations portées par des *outsiders*, réagissant uniquement à la marginalisation dont ils peuvent faire l'objet. Établir une relation d'opposition avec la majorité ne serait plus, de la même façon, l'unique moyen d'obtenir de la visibilité. Aujourd'hui prime pour eux la nécessité du renouvellement de leurs discours politiques qui ne furent jusqu'ici que peu efficaces, cristallisant la nature supposée intrinsèquement oppositionnelle de l'islam. L'enjeu pour ces musulmans militants semble désormais résider dans les possibilités nouvelles d'exprimer leur religiosité dans l'espace public, sans que cela ne soit interprété comme une opposition aux valeurs françaises. Les contours de ces nouveaux discours mettront ainsi à l'épreuve, chez les musulmans engagés comme chez les pouvoirs publics, leur capacité d'adaptation aux évolutions politiques de la société française. Renouveler l'esprit de l'islam engagé pour que la référence à l'islam dans le cadre de revendications politiques ne soit pas disqualifiante apparaît ainsi comme un développement majeur du caractère protestataire de l'islam de France.

Sossie Andézian, *chargée de recherche au CNRSB*

Culture et construction du politique en Palestine

- 15 LE projet de ce séminaire s'appuie sur un constat : la désaffection progressive du champ politique dans les territoires palestiniens au cours de la décennie et le surinvestissement du champ culturel. Valorisation du patrimoine matériel et immatériel d'un côté, développement de pratiques artistiques contemporaines de l'autre. Nous avons analysé les conditions d'émergence de cette nouvelle réalité, parmi lesquelles l'éloignement de la perspective de création d'un État palestinien viable s'est avéré déterminant. Et nous avons questionné le lien entre culture et politique à travers différents exemples : l'exercice du journalisme, la création cinématographique, la peinture, la patrimonialisation de villes et villages, la constitution d'archives. Les interventions ont révélé qu'il s'agissait moins d'un phénomène de dépolitisation et de sublimation de la cause palestinienne que de l'invention de nouveaux langages politiques en rupture avec les discours dominants et qui sont autant de tentatives de définition d'une nouvelle palestinité.

Jean-Noël Ferrié, *directeur de recherche au CNRS*
François Ireton, *ingénieur d'études au CNRS*

Le retour du social dans les politiques publiques en Égypte et dans le monde arabe

- 16 LE but du séminaire était d'analyser la place prise par les politiques sociales dans l'équilibre des régimes du monde arabe. En effet, cet équilibre apparaît de plus en plus conditionné – au moins dans l'esprit des gouvernants – par la forme de consentement découlant des performances redistributives de l'État. La totalité de ces régimes est, de manière plus ou moins marquée, autoritaire, en ce sens que les gouvernants n'y dépendent pas ou seulement partiellement de l'élection. Cette relative indépendance des

gouvernants – qui va bien au-delà de l'autonomie relative caractéristique du système représentatif – est considérée comme ne pouvant se maintenir que si la population bénéficie de contreparties. En d'autres termes, la redistribution sociale apparaît comme le « loyer » de l'autoritarisme. Ce loyer est d'autant plus important que les gouvernants entendent éviter d'aller trop loin dans la libéralisation politique. Il est également dépendant de la rente dont ils disposent. Des gouvernants bénéficiant d'une rente importante (principalement les hydrocarbures) peuvent offrir davantage de contreparties sociales et donc moins de participation politique (c'est notamment le cas des Émirats arabes unis). Des gouvernants ne bénéficiant pas de rente doivent, au contraire, augmenter la participation politique, y compris lorsqu'il s'agit de redistribution (le Maroc en donne un exemple). Il est également possible d'inventer des substitutions à la rente pour offrir des formes de redistribution (comme en Tunisie). L'interventionnisme de l'État peut aussi prendre la forme de l'administration de ressources de première nécessité (c'est le cas en Égypte).

- 17 Le séminaire a commencé à analyser ces différents cas de figure, notamment en Égypte et en Tunisie. Il s'est également intéressé aux systèmes de protection sociale. Ceux-ci tiennent aux trois variables impliquées par le « retour du social » : la rente (ou ses substituts), la forme et la portée de la redistribution et, enfin, l'équilibre politique, puisque la protection sociale implique des choix publics (y compris quand il s'agit d'opter pour des formes assurantielles). Il ressort de cette première année que le champ couvert ne peut espérer parvenir à dresser un état des lieux. En effet, si l'on considère, d'un côté, les politiques de protection sociales, il serait tout aussi légitime de considérer, d'un autre, les politiques de subventions. Le cas de l'Égypte montre justement que, si la protection sociale est rudimentaire, le système de subvention et de contrôle des produits de première nécessité est, au contraire, très développé. L'absence de protection sociale n'est donc pas le signe de l'absence d'investissement ou de compétence de l'État dans les politiques redistributives. Il résulte de choix ou de nécessités qui ont leurs raisons et leurs histoires. Ainsi, plutôt que de s'orienter vers un état des lieux, le séminaire s'est orienté vers la description de mécanismes saillants liés à des équilibres politiques spécifiques comme les subventions en Égypte ou la charité présidentielle en Tunisie.

Altan Gokalp, *directeur de recherche au CNRS*
Timour Muhieddine, *INALCO*

Traduire la Turquie : culture, littérature, vocabulaire politique

- 18 NOUS avons poursuivi pour la cinquième année notre séminaire de traduction. Décidés à explorer les thèmes liés aux transferts culturels et linguistiques, nous y avons effectué en alternance, des travaux sur textes, des débats avec les invités, et des séances thématiques (le genre du *destan* (épopée turque et arménienne), les figures parallèles de « passeurs », le théâtre et le roman chez les Ottomans). L'essentiel de notre réflexion porte sur la langue et ses degrés d'attache aux domaines intellectuels considérés : littérature (genre divers), philosophie (cette année, le cas Nietzsche) ou sociologie.
- 19 Une autre séance permettant d'associer les anglicistes (cette année la réception *très controversée* du poète Walt Whitman dans le cadre turc) a désormais pris une place

régulière : nous continuerons en 2009-2010 avec les traductions turques de T.-S. Eliot en présence de l'écrivaine américaine Amy Hollowell. Il nous paraît essentiel d'insister sur l'importance des sciences humaines dans le processus de transferts culturels.

- 20 Le public composé d'étudiants (INALCO et EHESS) et de traducteurs (parfois des représentants du monde de l'édition) semble confirmer l'intérêt pour ce genre de réflexion multidisciplinaire sur des aspects méconnus de la vie et de la production culturelles turques. C'est aussi dans la reconnaissance de la valeur du séminaire pour diverses formations liées au monde turc contemporain que l'on pourra développer notre réflexion.

Stéphane A. Dudoignon, *chargé de recherche au CNRS*

Le djihad comme mode de vie ? Nouveaux sunnites en Iran oriental (1935-2003)

- 21 DANS la continuité de l'enseignement dispensé en 2007-2008, le séminaire s'est intéressé aux origines, aux développements pendant la période Pahlavi et à l'explosion du nouveau sunnite dont l'Iran méridional et oriental (Hormozegan, Baloutchistan, Sistan, Khorasan méridional et central, Gulistan) est le théâtre, depuis le djihad de 1936, contre la minorité Dhikri du Baloutchistan iranien, jusqu'à nos jours. Nous nous sommes penchés en particulier sur le rôle des grandes madrasas sunnites d'obédience déobandite qui champignonnent dans cette partie de l'Iran, avec l'appui des pouvoirs publics de la monarchie Pahlavi puis de la République islamique, dans la restructuration de l'autorité religieuse en Iran et dans les pays alentour (avec un intérêt particulier pour la diffusion actuelle du mouvement deobandi en direction de l'Asie centrale via les institutions d'enseignement confessionnel sunnites d'Iran oriental). Un intérêt particulier a été accordé à des aspects tels que le rôle de l'État iranien et des institutions du chiisme dans l'apparition puis la structuration d'un sunnisme typiquement iranien au cours du XX^e siècle (apparition d'une *marja'iyyat* sunnite) ; la distribution des rôles entre leaders religieux de profil déobandite, à la tête de leurs grandes madrasas, et des autorités alternatives telles que les chefs des divers mouvements de guérilla sunnite qui se développent, depuis 2000, sur la frontière pakistanaise ; la périodisation de la période Pahlavi, mais aussi de celle de la République islamique, avec un intérêt particulier pour la structuration d'un vote sunnite lors des grandes campagnes électorales de la période qui s'étend de 1997 (élection de Mohammad Khatami) au scrutin de juin 2009 ; enfin l'évolution de l'internet sunnite iranien au cours de la décennie écoulée. Le 7 mai 2009, une conférence exceptionnelle de Jean During, « Aux marges de l'islam : chamanes et musiciens dans l'espace baloutche », a permis de déborder le cadre des pratiques rigoristes prônées par le mouvement déobandite pour élargir nos perspectives à l'ensemble des pratiques religieuses et culturelles dans cet Iran oriental longtemps considéré comme une marge par excellence des mondes de l'islam, aujourd'hui de plus en plus reconnu comme creuset majeur, à l'échelle du Moyen-Orient et de l'Asie centrale dans leur entier, des courants religieux, mystiques et politiques les plus contradictoires.

Stéphane A. Dudoignon, *chargé de recherche au CNRS*

Michael Kemper, *professeur à l'Université d'Amsterdam*

En Islam soviétique : questions, méthodes et connaissances

- 22 À la suite du séminaire de l'année dernière, mais en élargissant sa base géographique, l'enseignement a porté sur la prosopographie du personnel religieux de l'islam dans l'ensemble de l'Eurasie centrale (avec un intérêt particulier pour le Daghestan, la région Volga-Oural et le Tadjikistan) pendant la période soviétique, notamment à travers l'étude de biographies collectées auprès de témoins directs, parfois des intéressé(e)s, et par l'analyse de traditions hagiographiques naissantes. Une partie du séminaire a également été consacrée à l'histoire des études sur l'islam en URSS, dans différents cadres institutionnels et disciplinaires (avec des éclairages sur l'histoire de l'orientalisme soviétique). Un premier séminaire commun des deux organisateurs sur la bibliographie critique de l'islam dans l'ancienne URSS a été suivi d'une conférence introductive de Michael Kemper sur les interprétations soviétique et occidentale du soufisme dans les années 1980. Vint ensuite une succession d'interventions d'invités étrangers, soit ponctuelles soit dans le cadre du programme Russie/CEI de la FMSH : Marsil Farkhshatov (*Institut d'histoire de l'académie des sciences du Bachkortostan, Oufa*) sur la dévastation de la Direction spirituelle centrale des musulmans d'URSS dans les années 1935 (d'après les papiers du théologien réformiste Ziya Kamali conservés dans les archives du NKVD) ; Ilnur Minnullin (*Institut Marjani d'histoire de l'Académie des sciences du Tatarstan, Kazan*) sur l'islam et l'État dans la RSFSR au cours des années 1920-1930, et sur les institutions d'enseignement islamique de la région Volga-Oural pendant la même période ; Parviz Mullojanov (*Centre public pour le développement du Tadjikistan, Douchanbeh*) sur l'évolution du champ religieux en Asie Centrale. La saison fut close par une intervention de Cléo Drieu sur l'Islam et ses représentations dans le cinéma d'Asie centrale de 1924 à 1937. Deux conférences exceptionnelles avaient été données à l'automne 2008, en préalable au séminaire : par Elena I. Campbell (*Université du Washington à Seattle*) sur la dimension internationale de la "question musulmane" dans l'empire russe au tournant des XIX^e et XX^e siècles ; et Adeb Khalid (*Carleton College, Northfield, MN*) sur l'impact des campagnes anti-islamiques sur la pratique religieuse en URSS. L'abondance de notre matière et un fort désir de confronter le résultat de recherches en cours dans les disciplines les plus diverses nous ont amenés à soumettre à la direction de l'IISMM un projet de séminaire bimensuel sur l'Islam en Eurasie Centrale moderne et contemporaine).

Mouloud Haddad

Messianismes islamiques contemporains. Acteurs et enjeux d'une Apocalypse annoncée

- 23 QUI sont les principaux personnages de l'Apocalypse islamique ? Sur quelle(s) idéologie(s) s'appuient-ils ? Dans quels contextes surgissent-ils ? Comment les différentes approches disciplinaires analysent-elles le phénomène ? Telles sont les principales questions que nous nous sommes posées dans ce séminaire. Au cours des cinq séances de cette année, six intervenants se sont succédés devant un public nombreux et réactif, une vingtaine d'auditeurs en moyenne.

- 24 Le 26 janvier, en introduction au séminaire nous avons fait un état des lieux de la recherche en sciences sociales sur la question. Le 23 mars, Dominique Thomas, doctorant à l'EHESS, à travers une lecture attentive des sources arabes, a montré les liens étroits entre salafisme (notamment saoudien) et Apocalypse. Le 27 avril, Samir Amghar, doctorant à l'EHESS, nous a permis de voir comment le messianisme véhiculé par l'organisation des Ahabach s'est structuré autour de quatre grands mythes : celui du retour à l'Âge d'or, de l'unité, de la démonologie et du sauveur. La séance du 25 mai a été consacrée à deux mouvements islamiques originaires du sous-continent indien. Éric Germain (IISMM) nous a présenté les mutations actuelles des deux branches du mouvement Ahmadiyya, organisation fondée par le Mandi Mirza Ahmad Ghulam. Moussa Khedimellah (doctorant EHESS), quant à lui, a montré comment les militants français du Tabligh ont intériorisé l'idée d'une fin du monde imminente, à travers notamment la lecture assidue des hadiths. Lors de la dernière séance, Sabrina Mervin, chercheur au CNRS et codirectrice de l'IISMM, est intervenue sur la résurgence du messianisme dans le chiisme duodécimain contemporain, notamment à travers une nouvelle production iconographique originaire d'Iran.
- 25 Comme nous avons pu le remarquer les questions relatives à la fin des temps en islam ont connu un relatif regain d'intérêt ces dernières années. Certains conflits qui ont marqué le monde musulman au XX^e siècle, comme la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962), la guerre civile libanaise (1974-1990), la révolution khomeyniste en Iran (1979), les violences politiques de ces dernières années en Algérie ou les « guerres américaines » du Proche et du Moyen-Orient, ont également fait l'objet d'analyses par le prisme eschatologique.

Denis Hermann, *post-doctorant*

Le chiisme en Iran (XVI^e-XX^e siècle) : doctrines et sociétés

- 26 LE chiisme forme, depuis la conquête de Tabriz par Shâh Ismâ'il et ses *qizilbâsh* en 1501, la religion d'État en Iran. Si la conversion de la majorité des habitants du plateau iranien au chiisme fut très rapide, l'élaboration des doctrines et institutions chiites dans ce nouveau contexte, elle, demeura lente et en constante évolution. Nous avons insisté sur les bouleversements religieux qui ont secoué l'Iran et le chiisme au cours de l'ère qajare (1786-1925). Nous sommes en particulier revenus sur deux événements majeurs de cette période mais sous-étudiés jusqu'à présent : la formation de l'école théologico-mystique de la shaykhiyya, ainsi que les contacts et les débats entre les missionnaires occidentaux et les théologiens chiites.
- 27 La naissance d'un véritable genre littéraire à l'encontre des missionnaires occidentaux connu sous le nom de *Radd-i pâdiri* incarne, dès le début du XIX^e siècle, le rôle majeur des oulémas chiites iraniens dans la constitution d'une identité nationale se cristallisant en opposition à l'Occident. Cette politisation des oulémas sous le règne de Nâsir al-Din Shâh (m. 1896) et la critique toujours plus franche du pouvoir temporel a trouvé son apogée dans l'avènement du mouvement constitutionnel en 1906. Nous sommes revenus en fin d'année sur le rôle central des oulémas au cours de cet événement charnière dans l'histoire de l'Iran.

- 28 Nous avons par ailleurs eu le plaisir d'inviter Robert Gleave (Université de Exeter), spécialiste du droit (*fiqh*) shi'ite, qui est intervenu sur la disparition du mouvement traditionaliste-akhbâri au début du XIX^e siècle.
- 29 Les thèmes des autres séances ont porté sur les questions suivantes : comment le chiisme est-il devenu religion d'État sous les Safavides (1501-1722) ? ; du chiisme qizilbâsh à l'élaboration d'une administration religieuse chiite (3 décembre 2008) ; réflexions sur les bouleversements religieux à l'époque qajare (1786-1925) ; la naissance de l'école théologico-mystique shaykhi (7 janvier 2008) ; réflexions sur les bouleversements religieux à l'époque qajare : les contacts et les débats entre les missionnaires occidentaux et les théologiens chiites (4 février 2009) ; le rôle des oulémas au cours du mouvement constitutionnel (1906-1911) (1^{er} avril 2009).

Christine Jungen, *chargée de recherche au CNRS*

Fabriques d'archives et pratiques historiographiques dans le Moyen-Orient contemporain

- 30 CE séminaire propose une anthropologie des pratiques historiographiques contemporaines au Moyen-Orient. En explorant les fabriques et usages de l'archive dans le Moyen-Orient contemporain, ses territoires, ses réseaux matériels et intellectuels, le séminaire a visé à entamer la réflexion sur les différentes formes de mobilisation des archives dans les enjeux actuels, au Moyen-Orient, des mémoires et des savoirs.
- 31 Christine Jungen (LAU) « Fabriques d'archives, fabriques d'histoires : introduction générale » : cette introduction a rappelé le cadre de réflexion général de ce séminaire en s'appuyant d'une part sur les travaux menés en histoire et en sociologie des sciences (régime probatoire, réseaux, systèmes de classements), et d'autre part sur les caractéristiques du Moyen-Orient en matière de pratiques d'archivage (enjeux politiques, mémoriels, scientifiques).
- 32 Mustapha Khayati (CEDEJ, Le Caire), « Réflexions sur l'archivage de la presse égyptienne et ses usages : l'exemple du Cedej ». Le travail d'archivage de la presse égyptienne mené au CEDEJ a été présenté, en exposant les choix et les problèmes posés par la spécificité de l'archivage de la presse (découpage, classement, indexation, archivage électronique), de même que ses enjeux (utilité scientifique et patrimonialisation).
- 33 Mhamed Oualdi (Université de Strasbourg), « Un historien aux Archives tunisiennes : les archives entre limites d'accès et limites de lecture » : partant de son expérience personnelle, la séance a été consacrée à une réflexion sur l'usage des archives par l'historien, en détaillant d'une part la spécificité du modèle tunisien d'Archives nationales, et en exposant d'autre part les difficultés et les doutes éprouvés par le chercheur face à des fonds d'archives mame-loukes, ainsi que les limites de lecture que présentent ces archives pour l'historien.
- 34 Odile Moreau (Université de Montpellier), « Les archives publiques du centre de l'Empire ottoman : état, apport, pistes de recherche », a traité de l'histoire des Archives ottomanes à Istanbul, en montrant comment leur accessibilité a été liée à la conjecture politique (et en particulier la réouverture de la Turquie sur le monde arabe). Cette intervention a plus

largement permis une réflexion sur la constitution de la notion d'archive dans l'empire ottoman et les enjeux politiques (censure notamment) liés à ces archives.

- 35 Tewfik Aclimandos (CEDEJ), « Lire les acteurs politiques égyptiens ; problèmes de méthode », a présenté, à partir de son travail sur l'histoire du mouvement des officiers libres en Égypte, une réflexion sur la relation de l'historien au témoignage, au récit personnel en l'absence/disparition/rétention de toute archive consultable. Mettant en avant la notion d'intersubjectivité, il a présenté sa réflexion sur l'oralité, l'écriture de l'histoire et l'opposition entre le vrai et le faux.
- 36 Christine Jungen (LAU), « Techniques de visualisation d'archives : site web et effets numériques à la bibliothèque d'Alexandrie (Égypte) », a exposé son projet de recherche sur les techniques de visualisation numériques d'archives et de manuscrits à la bibliothèque d'Alexandrie en proposant un questionnement sur les matérialités numériques, les effets spéciaux et les enjeux des techniques de numérisation de documents.
- 37 Christophe Jacobs (CIA), « Modernisation de l'archivage judiciaire dans les pays du Maghreb : de la coopération à l'émergence d'un réseau de professionnels », a exposé le projet de modernisation des archives judiciaires tunisiennes auquel il a participé en tant qu'expert. Ont été abordées dans ce cadre les questions de la norme, de l'expertise, et de la spécificité des modalités d'archivage électronique, ainsi que des enjeux du passage de l'archivage papier à l'archivage électronique.
- 38 Ségolène Debarre (Université Paris-I/Panthéon-Sorbonne), « De von Moltke à von der Goltz : la cartographie ottomane sous tutelle allemande (1836-1895) », a présenté son travail sur l'histoire de la cartographie allemande au XIX^e siècle. Elle a exposé les motifs qui ont conduit les autorités, au milieu du XIX^e siècle, à faire cartographier le territoire. Ainsi, elle a évoqué différents types de cartographie : la cartographie commerciale, ethnographique, administrative, militaire ainsi que l'influence de la Prusse sur les techniques de cartographies utilisées dans l'Empire ottoman notamment par le biais du transfert de technologie.
- 39 Taysir Batniji, artiste plasticien, a parlé de son travail photographique mené à Gaza intitulé « Pères » : à travers les photographies qu'il a prises de murs intérieurs de magasins, Taysir Batniji a présenté sa réflexion sur la notion d'archivé prise au sens de trace, de la disparition et de sa mémoire à travers son regard d'artiste.

Azadeh Kian, *professeur à l'Université Paris-VII/Diderot*

Genre et citoyenneté dans les mondes musulmans

- 40 LE séminaire a été quelque peu perturbé par la grève. Nous avons réussi à organiser cinq séances qui portaient notamment sur le décalage entre les dimensions sociales, politiques et civiles de la citoyenneté des femmes en Iran, au Maroc, en Algérie et en Europe. Puis, j'ai estimé plus utile de regrouper plusieurs séances en une journée d'étude sur « La charia et la politique du genre ». Elle a attiré plus d'une cinquantaine d'enseignants chercheurs et d'étudiants. Rubya Mahdi (chercheuse à l'Université de Copenhague) et Ziba Mir-Hosseini (chercheuse à la SOAS, Université de Londres) ont examiné la réforme de la charia au Pakistan, en Iran et au Maroc. Zohra Fatima Sai universitaire à Oran et

Fatou Saw l'une des responsables de Women Living Under Muslim Laws ont, quant à elles, discuté de la problématique pour l'Algérie et l'Afrique subsaharienne.

Julien Loiseau, *maître de conférences à l'Université Montpellier-III/Paul-Valéry*
Gabriel Martinez-Gros, *professeur à l'Université Paris-VIII/Vincennes-Saint-Denis*

Quelles histoires pour l'Islam médiéval

- 41 L'ANALYSE a porté sur différents aspects de l'écriture de l'histoire et de l'État, avec pour fil directeur presque constant la théorie d'Ibn Khaldûn. On a d'abord posé la question de l'existence même, ou de la pertinence du principe de l'État dans le monde islamique médiéval, que certains ont voulu mettre en doute. On en est venu au contraire à montrer que l'État islamique, qu'on pourrait probablement rapprocher de l'État impérial chinois, présente l'une des formes d'État les plus achevées de l'histoire des sociétés agraires d'entre le V^e siècle avant notre ère et le XVIII^e siècle – la comparaison entre les réflexions de Tocqueville sur l'Ancien Régime, et d'Ibn Khaldûn, s'est montrée à cet égard particulièrement éclairante. Les deux dernières séances, animées par les interventions de Nasser O. Rabbat, professeur au MIT, sur l'urbanisme islamique du Caire, ont permis de dégager, dans l'apparent désordre d'une des plus grandes villes médiévales qui fût, la polarisation de l'espace par le pouvoir d'État. Mais, comme nous l'avons vu aussi, ces évidents rapprochements avec la modernité n'empêchent pas l'État comme l'écriture de l'histoire islamique médiévale d'être hantés par les perspectives, de couleur presque archaïque, de l'Apocalypse et de la négation de l'autobiographie dans le discours qu'on est parfois amené à tenir sur soi (K. Kchir sur Ibn Khaldûn).

Élisabeth Longuenesse, *chargée de recherche au CNRS*

Économie et société dans le monde arabe et musulman. La question sociale au prisme des réformes néolibérales et de la bonne gouvernance

- 42 L'OBJECTIF était de contribuer à relancer une réflexion sur les grands enjeux de société en lien avec les problèmes, vécus au quotidien par les populations, d'emploi, d'inégal accès aux ressources, d'insécurité matérielle et sociale, dans le contexte des réformes économiques mises en œuvre depuis les années 1990, dans une perspective pluridisciplinaire.
- 43 Sept séances se sont tenues et elles ont concerné divers pays du Proche et Moyen-Orient (Turquie, Égypte, Jordanie, Golfe, Iran). Sur les cinq discutants sollicités, contrairement à notre intention initiale, seuls deux étaient spécialistes de l'Afrique, les trois autres étant spécialistes de la région ; tous ont cependant, de par leurs compétences générales, aidé à ouvrir la réflexion en la sortant d'un cadre régional étroit.
- 44 Un certain nombre de pistes a été ouvert à la suite de ces interventions, sur le plan théorique comme sur le plan de la connaissance empirique de la complexité des faits étudiés.

- 45 Dans une séance de clôture, nous avons discuté des acquis de cette première expérience, nous nous sommes efforcés de mettre en évidence la façon dont les différentes interventions et questions traitées entrent en résonance, et d'identifier de nouvelles questions.
-

INDEX

researchcenter Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman – IISMM